

Génocide de 1972 au Burundi : Le tour de parole des victimes est arrivé !

@rib News, 22/04/2012 «À Commission VÃ©ritÃ© et RÃ©conciliation-TrÃ©s longue hÃ©sitation[1] pour sa mise en place -.Par Rose Ntwenga, Montpellier (France), le 17 avril 2012. Contribution Ã la Commission VÃ©ritÃ© et RÃ©conciliation au Burundi. Annonce pour le dÃ©but du mois de janvier 2012, la commission VÃ©ritÃ© et RÃ©conciliation peine Ã se constituer formellement pour rÃ©pondre aux attentes de tout un pays et de son peuple. Mais aussi, dÃ©autres peuples et pays sont intriguÃ©s par des faits troublants caractÃ©ristiques du Burundi indÃ©pendant, toujours inexplicables ou Ã assumer bizarrement qui heurtent la conscience de tout un chacun. Depuis douze ans, dÃ©cembre, il est question de cette Commission. La VÃ©ritÃ© libÃ©rÃ©e ! AoÃ»t 2000. Nelson Mandela libÃ©re le Burundi de la prison de son PassÃ© rÃ©cent. FÃ©licitons e au milieu de toutes les imperfections des Accords dÃ©Arusha[2], Nelson Mandela[3], le second MÃ©diateur du processus de Paix, au Burundi. Avec lÃ©appui des bailleurs de fonds de la communautÃ© internationale, il a rÃ©ussi Ã imposer aux acteurs politiques burundais lÃ©exercice de VÃ©ritÃ©. LÃ©gende photo Ã : ReprÃ©sentation de Nelson Mandela en statue de bronze sortie le 11 fÃ©vrier 1990 de la prison de Groot Drakenstein, prÃ©s de la ville du Cap[4]. Dix ans plus tard, Madiba libÃ©re le Burundi de la prison de son passÃ© rÃ©cent. Pour ma part, le cadre dÃ©expression offertÃ© depuis la signature des Accords dÃ©ArushaÃ© en 2000 est un pas immense. Entre lÃ©Ã©poque des annÃ©es quatre-vingt, oÃ¹ la simple allusion au gÃ©nocide 1972-1973 relevait de la subversion et aujourdÃ©huiÃ© Faites le compte. Les accusations portÃ©es contre nos parents et leurs amis sont dÃ©une telle gravitÃ© que lÃ©absence ou lÃ©impossibilitÃ© dÃ©apporter des Ã©lÃ©ments de dÃ©fense ont pÃ©nalisantes sur beaucoup dÃ©aspects de ma vie. Heureusement, le support virtuel dÃ©information mÃ©a permis depuis ans de lever lÃ©obscuritÃ© crÃ©Ã©e Ã dessein autour dÃ©eux. Il est important dÃ©apporter des explicationsÃ© pour que persÃ©cution organisÃ©e contre nous, leurs enfants, leurs descendantsÃ© et leursÃ© amis. Janvier 2012. La radiodiffusionÃ© dÃ©une preuve de la VÃ©ritÃ© Ã sonne la finÃ© des Ã©quivoques. La rÃ©alitÃ© des faits historiques et politiques au Burundi v grÃ© des interlocuteursÃ© ! Des versions erronÃ©es sont accrÃ©ditÃ©es et martelÃ©es comme vÃ©ritables. Et Ã force dÃ©Ã©ellesÃ© voudraient sÃ©imposer, contre toute raison, comme uniques. Mais, le compte-rendu, au bout de cinq annÃ©es de travail de la Commission Terres et autres biens (CNTB)[5], a levÃ© le 26 janvier dernier, les Ã©quivoques et la confusion sur lÃ©acquisition des biens. Au cours de son exposÃ© radiodiffusÃ© en direct et relayÃ© par la plupart des supports dÃ©information du pays, Monseigneur SÃ©rapion Bambonanire, prÃ©sident de cette Commission a rÃ©vÃ©lÃ© aux auditeurs lÃ©existence d Conseil de guerre rÃ©uni en audience le 6 mai 1972. Six jours avant, le 30 avril 1972, le Lieutenant Colonel Alexis Nimubona, avec pour assesseur, le Commandant Gabriel Nzisabira, ont participÃ© Ã la crÃ©ation du cadre lÃ©gal dÃ©arrestation et dÃ©exÃ©cution immÃ©diate du trÃ©s grand nombre de personnes (figurant sur des listes prÃ©Ã©tablies, longtemps avant l avril 1972) en grande majoritÃ© dÃ©origine Hutu. Dans la foulÃ©e de lÃ©exÃ©cution, la confiscation des biens et les divers dÃ©mÃ©nagements sur une large Ã©chelle du pays se sont fait dans lÃ©empressement et la brutalitÃ©, les familles Ã©tantÃ© sous le choc de lÃ©arrestation sans motif connu. DÃ©une maniÃ©re aussi gÃ©nÃ©rale, les expropriations se sont dÃ©roulÃ©es en endroits dans une atmosphÃ©re de civilitÃ© trÃ©s troublante. Ã CÃ©est le gÃ©nocide crapuleux[6] des Hutu de 1972-1973[7]. Extrait choisi[8] : (Ã©) Parmi les preuvesÃ© de ce sinistre projet, il y a la dÃ©cision RMP.48.229/OC du Conseil de guerre rÃ©uni en audience le 6 mai 1972 qui, dÃ©une faÃ§on expÃ©ditives et en vrac, a condamnÃ© Ã lÃ©exÃ©cution imm nombre incalculable de citoyens, sans avoir pris le temps dÃ©Ã©tablir les responsabilitÃ©s personnelles, et sur base de listes Ã©tablies par quiconque voulait se dÃ©barrasser de quelquÃ©un dÃ©autre pour occuper sa terre ou ses biens. Il en a Ã©tÃ© travers tout le pays.Ã© des documents dÃ©attribution et de confiscation existent, qui confirment que mÃ©me un simple administrateur communal a eu longtemps le droit de dÃ©clarerÃ© Ã «Ã© coupableÃ© Ã» tous les citoyens de son choix et de les spolieur de leurs biens meubles et immeubles. (Ã©) Cette radiodiffusion estÃ© un moment historique quiÃ© marque le dÃ©but dÃ©une thÃ©rapie collective. Enfin, les querelles inventÃ©es de toutes piÃ©ces et entretenues se dissipent grÃ©ce Ã© une lecture et des repÃ©res communs. Je situe les hÃ©sitations sur la constitution du groupe de personnes Ã© mÃ©me de porter le projet de Justice transitionnelle jusquÃ©Ã© sa rÃ©ussite. La prochaine Ã©tape, celle de lÃ©Ã©tablissement du cadre physique de la Commission VÃ©ritÃ© et RÃ©conciliation, est Ã© elle seule, lÃ©occasion de reprochesÃ© et de prÃ©cautions insensÃ©es. La jusquÃ©Ã©oÃ¹Ã© ? PrÃ©mÃ©ditation duÃ© gÃ©nocide crapuleuxÃ© jusque dans ses moindres recoins. LÃ©Ã©norme pas franchi la CNTB a dÃ©montrÃ© avec prÃ©cision lÃ©origine des diffÃ©rents malentendus, source dÃ©une haine artificielle, car inexpliquÃ©s jusque-lÃ©. Il sÃ©agit aujourdÃ©hui de dÃ©crire etÃ© de consigner la procÃ©dure dÃ©application des spoliations, effet, cÃ©est lÃ© que les relations Ã©troites entre quelques membres de lÃ©armÃ©e nationale burundaise et dÃ©autres, d libÃ©ration du Rwanda (A.L.R.) de 1964 interviennent. Une bonne partie des officiers de police judiciaire (O.P.J.)[9] Ã©taient des exilÃ©s Tutsi rwandais, naturalisÃ©s burundais comme M. DÃ©sirÃ© Makuza, capitaine de lÃ©A.L.R. Avec des fonctionnaires burundais du ministÃ©re de la justice (entre autres), ils avaient au prÃ©alable pendant de longs mois, fait un travail de renseignement minutieux et dÃ©enregistrement des personnes ainsi que de leurs biens au dÃ©tail prÃ©s. Une attention particuliÃ©re sÃ©est portÃ©e sur les mouvements dÃ©argent des diffÃ©rents comptes bancaires[10] et la circulation de lÃ©monnaie liquide du secteur informel. Par un systÃ©me de guet[11], assurÃ© par des hommes, des femmes placÃ©es, des adolescents y compris des enfants mineurs, ils ont prÃ©parÃ© soigneusement lÃ©opÃ©ration. A la clÃ© du systÃ©me, une rÃ©ussite totale dÃ©arrestations (dÃ©s lÃ©aprÃ©s-midi du 30 avril 1972) dans la ville de Bujumbura en quelques heures, sans avoir Ã©veillÃ©,Ã© lÃ©ombre dÃ©un soupÃ©son chez les futures victimes dÃ©un danger ambiant. AussitÃ©t, dans les heures suivant lÃ©arrestation des individus, lÃ©ordre de bloquer leurs comptes bancaires Ã©tait lancÃ©. M. Georges[12], (Tutsi rwandais, naturalisÃ© Burundais) dirigeait le service dÃ©identification de la police. (Ã©) Description duÃ© casÃ© du quartier de lÃ©OCAF / Ngagara Ã© Bujumbura. LÃ©OCAF / Ngagara au cours du gÃ©nocide de 1972-1973, la plupart des Hutu, qui avaient pensÃ© y trouver refuge, ont Ã©tÃ© dÃ©busquÃ©s[13] par ce systÃ©me de voisinage. En rÃ©alitÃ©, cÃ©est un vÃ©ritable ilotage qui a confÃ©rÃ© un statut dÃ©Ã©trangerÃ© Ã© plusieurs habitants du quartier. En rÃ©compense, une redistribution des biens sÃ©est faite Ã© lÃ©Ã©poque et lie Ã© de nombreux bÃ©nÃ©ficiaires aux pourvoyeurs des biens arrachÃ©s aux victimes Hutu. Certains habitants du quartier ont obtenu des avantages en toute nature, lÃ©accÃ©s aux Ã©tablissements scolaires, des maisons, du travail, un petit commerce, etc., appartenant Ã© leur voisin, au collÃ©gue, Ã© un ami ou Ã© un membre de la belle-famille. MalgrÃ© le service rendu, dÃ©autres

nâ€™ont rien gagné de palpable et de visible. Les deux catégories de bénéficiaires sont toujours soudées par le silence au sujet des disparitions de leurs voisins et de leurs biens en 1972-1973. C’est la spécificité du génocide des Hutu du Burundi. A la date du 15 juillet 1972[15], mes frères et sœurs ont été installés dans notre famille d’accueil chez Anipha[16] et Paul Morisho, des congoman, au quartier 3 de l’OCAF / Ngagara. L’hospitalité coutumière des congoman est une disposition bénéfique. Toutefois, dans un tel cas de prise en charge, subitement, de cinq personnes supplémentaires dans une famille, un coup de main financier est le bienvenu. Comme « Les Ils » s’attendaient partager le de mon père, Paul Morisho leur avait rappelé assurant entièrement ses frais d’hébergement et le couvert aux enfants Venant Ntwenga. Il avait demandé une contribution pour alléger le poids de sa prise en charge. « Les Receleurs[17] » n’avaient envoyé promener. Les conversations à ce sujet étaient facilitées par la proximité de Paul Morisho et M. M. dans le championnat de Football burundais. Le premier s’occupait du Club de football, le Tout Puissant Englebert, et le second du Club Rwanda Sport[18]. Malgré tous les commentaires douteux à cause de notre présence, mes frères et moi, nous nous sentions bien dans cette famille. Cependant, le système de guet était en fonction maximum et tous les moyens ont été utilisés pour perturber, coûte que coûte, la quiétude de notre nouvelle vie. Les autres adolescents venaient pour des discussions à bâtons rompus, pour nous tenir compagnie, pour rire. Au passage, certains ne cherchaient que le moment propice pour nuire, autant que possible, sans attirer l’attention. Pour nous, la vie continuait sans nos parents et leurs amis. La famille de Morisho les remplaçait. En toute simplicité, nous étions des enfants « heureux » en dépit de l’épreuve traversée. A force de ne pas nous voir geindre, la décision de mettre fin à la bonne humeur a été prise. Un jour pas différent des autres, les échanges de conversations ont failli mal tourner. C’était parti comme une histoire marrante à raconter. Dans le voisinage, les adultes Hutu étaient anéantis par la disparition du chef de l’une de leurs familles. Chaque jour, ils rentraient du travail catastrophés. Plusieurs autres personnes, encore, avaient été jetées dans un trou. Au moment du tour de guet quotidien, des adolescents exilés Tutsi rwandais demandaient au gamin : « -Oï est ton père ? On ne le voit plus. ». « -Mon père est dans un trou. », répondait le gamin. Les adultes ne s’attendaient pas rendu compte que l’enfant avait tout compris. Ils en étaient encore à se concerter la manière de lui annoncer la nouvelle. Tous les jours, les adolescents rwandais lui posaient la même question. L’enfant avait un cheveu sur la langue. C’était marrant, ce cheveu sur la langue, malgré la triste situation. Dans la salle de séjour de Paul Morisho, avec Pascal son fils aîné, les adolescents rwandais riaient. Entraînés par la vague d’hilarité, mon frère, Valère et moi avons fait de même. Puis, tout d’un coup, un silence inattendu s’était imposé. Les adolescents rwandais nous avaient regardés, tour à tour, droit dans les yeux : « Mais, vous, qu’est-ce qui vous fait rire ? Votre père est dans un trou, aussi ! » (à l’époque) A la même période, j’avais reçu plusieurs convocations pour comparution au parades des mains d’autres adolescents, certains, le visage illuminé d’un grand sourire. C’était synonyme de l’application de la sentence de mort dans les heures à venir. En même temps, des femmes adultes (notamment exilées Tutsi rwandaises) proposaient de « m’aider ». C’était toujours dans le but. (à l’époque) La VÉRITÉ LIÉE, l’imprescriptible, une admettre. Au-delà des co-auteurs du génocide de 1972-1973, un nombre incalculable de personnes sont bénéficiaires ou receleurs des diverses spoliations en toute « liberté ». C’est une pratique devenue « naturelle » depuis qu’il y a. Mais, aujourd’hui, comme un sursaut de conscience, il leur revient à l’esprit que des innocents sont morts, à leur demander pour faciliter différentes acquisitions, comme simplement s’approprier le certificat d’étude primaire d’autrui. L’enfant d’un aveu individualisé en public, comme en privé, est assommante. Cette réalité a un effet étourdissant sur les bénéficiaires. Ces personnes ne sont pas encore dans la disposition de reconnaissance d’un délit (C’était de justification des décisions de l’époque. Evoquer la restitution des biens d’autrui soulève encore plus d’ambigüité trahie curieuse. C’est une remise en cause de fond en comble de tout un système de pensée, de faire et de vie. s’agit d’admettre, face à soi-même, ses enfants, ses collègues, ses voisins, les Burundais, les étrangers, etc., que celle du Burundi depuis quarante ans est un immense mirage, bâti sur un crime sans nom, imprescriptible. D’ailleurs, la nécessité de l’exercice de la vérité enclenchée par l’Accord d’Arusha, impose à tous un principe de respect des individus et leurs biens, leur histoire à respecter ! Personne n’a encore écrit la somme des conséquences des consignes d’agression en tout genre[19] sur les survivants du génocide de 1972-1973, qui se sont complexifiées au fil des années. La consigne la plus efficace, passée inaperçue, a été celle de ne plus adresser la parole aux familles des spoliés. Sinon, toute communication cordiale, par la suite (certaines en apparence trahies amicales) a masqué une proposition malhonnête ou indécente afin de faciliter une agression. Depuis, c’est toute une dynamique de conspiration constante qui régule les relations sociales envers les Hutu du Burundi. Elle a permis le contrôle des décisions au sein des cellules familiales et, par ce biais, d’éviter toute forme de revendication aboutie. Les auteurs, co-auteurs et receleurs du génocide de 1972-1973 (principalement des opportunistes Tutsi burundais et rwandais) ont coupé sciemment les chances d’un parcours d’une vie normale à un nombre incroyable de personnes d’origine Hutu. Ils ont installé chez les gens le mépris et le discrédit systématique comme un comportement allant Bien des gens, Burundais comme étrangers, s’y sont conformés trahies aisément. A ce propos, nous essayons toujours propos blessants injustifiés et des attitudes de rejet concerté de toute part, de Tutsi burundais et rwandais, ainsi que d’étrangers qui les craignent. Fascinés par leurs affirmations, certains sont même à des actes de nuisance, au Burundi comme dans les différents pays de résidence de Burundais d’origine Hutu. (à l’époque) Jean-Pierre Chrétien et l’Histoire Burundi indépendant. Dès la création de la Commission Vérité et Réconciliation, la première invitation pour témoignage est adressée à Jean-Pierre Chrétien. Ce n’est pas en qualité d’expert, comme au Tribunal pénal (Tanzanie) pour le génocide au Rwanda de 1994, mais comme « scientifique » et acteur de falsification de l’Histoire Burundi par un procédé d’omissions flagrantes. A aucun moment de son travail, par exemple, il ne mentionne l’importance décisive[20] depuis novembre 1959 de la présence des exilés Tutsi rwandais sur les tapes violentes[21] au Burundi. A titre d’illustration, Jean-Pierre Chrétien, « historien », est arrivé au Burundi en 1964, l’année[22] de l’armée de Libération du Rwanda (A.L.R.) dont le quartier général provisoire est localisé à l’Office des Cités OCAF / Ngagara, au Quartier 1.[23] Il a enseigné dans une école proche de ce quartier. De quelle manière, Jean-Pierre

Chrétien, justifie-t-il de ne pas avoir vu, entendu ou écrit sur l'implantation et les différentes pressions des exilés Tutsi rwandais sur la société et la politique au Burundi tout au long de son séjour dans ce pays? L'historien «À spcialiste du Burundi À», de 1964 jusqu'à sa retraite, et expert au Tribunal pénal d'Arusha pour le Rwanda en 1994, n'est pas un simple observateur. Il a expliqué la différence, les similitudes, la complémentarité entre les Tutsi du Burundi, du Rwanda et de la R.D Congo. C'est une clarification à apporter au grand public car beaucoup de crispation, de déchainement de passion et de violence se sont superposés sur le triptyque conception /identité/ethnie. Nulle part dans sa production prolifique[24], il ne parle du poids décisif de M. Makuza (exilé rwandais naturalisé Burundais, capitaine dans l'armée de Libération du Rwanda) et sur Thomas Ndabemeye, chef d'état-major de l'armée burundaise à partir de 1972. Ce n'est pas parce que des archives structurées à lecture scientifique indubitable font défaut, que l'Histoire ne se fait pas et n'est pas faite. De concert avec ses commanditaires, les co-auteurs et receleurs du Génocide des Hutu de 1972-1973, l'«À arrangeur d'Histoire À» a aussi consciencieusement passé sous silence le poids essentiel de la tradition orale prise et la transmission des décisions ainsi que la conduite des affaires des familles, des clans comme du pays[26]. Parmi de multiples exemples, le «À Conciliabule de juillet 1967 À» constitue une des preuves de l'importance de la tradition orale sur le destin du jeune Burundi indépendant. Il est grand temps de trouver pour le «À spcialiste du Burundi À», un traducteur fiable (Kirundi-Kinyarwanda-Swahili (la variante des quartiers populaires)). Le mutisme affichés des Burundais, de toutes les ethnies, n'est pas empêché la tradition orale à fonctionner à temps plein pour garder un mémoire vive sur tous les événements comme par le passé. Comme par hasard, depuis la création de l'université du Burundi en 1964, la faculté de Sociologie n'existe toujours pas[27]. Revenons sur le «À Conciliabule de Juillet 1967 À».[28] À son arrivée en novembre 1959, Venant Ntwenga, mon père, avait accueilli un de ces exilés Tutsi rwandais avec sa nombreuse famille et avait aidé à s'installer dans la cité de Kamenge. C'est Kajugiro Musinzi. Au cours de cette réunion informelle de Juillet 1967, dont les décisions sont toujours en vigueur aujourd'hui, plusieurs questions ont été abordées dont celle de l'origine des Tutsi[30]. Kajugiro Musinzi a reproché à mon père d'être reconnaissant et de trop croire les curés. «À Le dénominateur commun entre les Hutu et les Tutsi, ce sont les Vendeurs aux Enchânes (Ba Camunara)[31] À», lui a alors confié Kajugiro. «À On ne sait pas ce qui est passé avant l'indépendance du père du roi Yuhiri Musinzi ! À Quel est le secret autour de la fondation du Royaume du Rwanda ? À» a demandé mon père. «À Le secret, le vrai secret, justement, c'est ce que nous ne sait pas.[32] À» a ajouté Kajugiro. Au cours de séances de moralisation à Kamenge en 1967 et 1968, mon père a confié à l'auditoire, l'air un peu confus, les paroles de Kajugiro. «À Le Vénérable a raison À», a promptement répondu un des hommes présents. Il a tenté d'écarter le sujet, d'écarter les clans, d'écarter les critiques à l'égard des conversations de cette rencontre ont été prises pour y faire face[33]. L'approximation des archives de la tradition orale n'empêche pas de distinguer ou de retrouver les pratiques sociales réelles en dehors des poèmes, des contes, des légendes et des superlatifs associés. Comblent les omissions de Jean-Pierre Chrétien. Heureusement, d'autres auteurs français ont fait des recherches sur l'Histoire de l'Afrique en général dont deux pays, particulièrement, l'Afrique du Burundi la même période. Robert Cornevin et ses collègues ont consigné les chronologies minutieuses des faits dans toutes leurs variétés (y compris des aspects de la tradition orale) concordants avec le vécu des natifs sur place dans la revue Annuaire Africain[35]. Dans le cadre d'une restitution plus complète, des articles sur le Burundi, l'Histoire de la colonisation allemande en Afrique, les nombreux ouvrages sur l'Histoire du continent africain et ses peuples, écrits par Robert Cornevin[36] ne présentent-ils aucun intérêt pour les Burundais? Jean-Pierre Chrétien a-t-il ignoré les ouvrages sur l'archéologie en Afrique et les grilles d'analyse très fines du régime d'apartheid, développés en 1979 par Robert Cornevin[37], dans - l'apartheid, pouvoir et falsification historique -? Légende des photos : Hommage aux deux auteurs majeurs, pour la sauvegarde et la connaissance de l'Histoire de l'Afrique grâce à leurs écrits. A gauche Robert Cornevin[38]. A droite Marianne Cornevin[39]. D'autres exemples, parmi de nombreux cas, d'oublis volontaires (ou d'artifices de citation[40]) sont à relever comme les contributions de son compatriote, Roger Botte, des auteurs cubains dont William Galvez qui reprend en grande partie les notes d'Ernesto Che Guevara (en personne!), compagnon d'armes des exilés Tutsi rwandais et acteurs de l'Histoire de l'Afrique des Grands Lacs au début des années soixante Hatungimana[41]. Lorsque Alexis Hatungimana, dit Bucucu, et moi, avons mis les pieds à la faculté de Philosophie et Lettres (Groupe Histoire) lors de l'année académique 1975-1976, Jean-Pierre Chrétien n'a pas soupçonné un seul instant sur nos épaules reposait la transmission d'une partie de l'Histoire de notre quartier Kamenge et de celle des Bôtisses. Dès le lendemain de mon retour du Lycée Etoile des Montagnes d'Ijenda, le 1er juillet 1972,[42] les gardiens de la mémoire ont organisé plusieurs séances de transmission, parfois en groupes ou individuellement, pour fixer les souvenirs. Périodiquement, j'ai eu accès à plusieurs documents officiels ou privés et à différents récits. Après le Génocide de 1972-1973, Jean-Pierre Chrétien, en tant qu'enseignant au Burundi, avait en vue, que l'absence d'une source accréditant un projet de discrimination n'est pas empêché une pratique rigoureuse de celle-ci dans toutes les écoles du Burundi. Ainsi, sur de brèves consignes du ministre de l'Éducation nationale, tous les diplômés du pays des écoles secondaires étaient rassemblés à la Mairie de la ville de Bujumbura. Après, le bouche à oreille a fonctionné pour indiquer le jour et l'heure du rendez-vous à la Mairie. M. Louis Simbagoye a posé quelques questions notamment sur les origines ethniques avant de remettre le diplôme, et au gré de son humeur, en a chahuté certains. De leur côté, les membres du Dynamik Football Club ont plaidé pour que le diplôme soit remis à leur meilleur joueur du moment, Alexis Hatungimana. Quant à moi, c'est tout un groupe d'adolescents et d'adultes qui m'ont accompagné. Du fond de sa cellule en mai 1972, mon père avait laissé du courrier et des recommandations à ce sujet. (à!) C'est par ces critiques que moi, sommes passés pour franchir le premier obstacle de la condamnation à l'ignorance des enfants Hutu du Burundi, alors ouvertement en vigueur. Bucucu a écrit au terme de son parcours académique avec succès. Moi, pas, pour plusieurs raisons qui n'ont rien à voir avec la capacité d'acquisition des connaissances. (à!) Lors de la Mission Albiz de février 1994, j'ai suggéré à Alexis de venir témoigner sur l'Histoire du Burundi. Il avait parcouru la note pour préparer la Mission. «À Pour raconter une bonne partie de l'histoire récente du pays, m'a-t-il fait parvenir c

réponse, à sors des sources critiques à l'ère. Il m'a recommandé de faire des efforts pour me remettre en route. Malgré l'absence de mon père, ma Tutrice, Lucie Ndikumana, son mari Daniel, et l'absence de leurs amis, les agressions physiques[44] ont fait que j'ai oublié sur cette époque s'est installée à mon insu. Et, puis, les anciens avaient faison de parler et de chanter en Kirundi[45] que je ne retrouvais plus autour de moi. Je ne me souvenais de pas grand-chose du passé. Par contre, Alexis avait tout vu, tout entendu. En mai 1972, Alexis Hatungimana a été témoin de violences dures à l'athlétisme secondaire. À l'internat, des élèves Tutsi burundais et rwandais s'en sont pris à leurs camarades Hutu de dortoir au moment du coucher. Ils les ont battus et certains ont été défenestrés. Environ soixante-dix élèves ont disparu en une soirée sans compter les blessés achevés à l'hôpital Prince royal Charles ! Bucucu, footballeur doué, a été protégé par les mères élèves à l'origine des agressions de bastonnade. Appelé à la Jean-Baptiste Bagaza[46], le chef d'État-major adjoint de l'armée s'est présenté aux élèves rassemblés administrativement à l'athlétisme. Il a clamé : « Pas de pitié pour l'ennemi ! » (à l'époque) Par cette phrase, l'État a encouragé le pillage et le saccage systématique des affaires des élèves Hutu était donnée. Depuis ce moment, spectateur de la virulence des propos de certains élèves, Alexis Hatungimana a noté l'impertinence constante et active des exilés Tutsi rwandais dans différents faits de violence.[47] La plupart des témoins du génocide de 1972-1973 de mon groupe d'âge, Kamenge, ont été tués par les forces armées burundaises (F.A.B.) en mars 1994. Satisfait d'avoir été au silence partie des relais de la tradition orale, les commanditaires du massacre ont estimé que désormais, il n'existait plus personne pour parler en leur nom. À « Quelqu'un » s'est souvent appelé Alexis Hatungimana, résident au Quartier Mutanga, était qualifié pour le faire. Il est mort sur ordre de « ce quelqu'un » ou d'un groupe de personnes plus qui, du moins, je n'ai pas retenu leurs noms. Par solidarité et cohésion dans le quartier de Kamenge, on n'attendait la police[48] pour élucider différentes situations. C'est de chez Fofu, que l'alerte est arrivée. Je devais y aller. Bucucu commentait les articles[49] de Jean-Pierre Chrétien au moment de l'assassinat de Melchior Ndadaye : « Pourquoi n'aborde-t-il pas la présence et l'importance des Tutsi rwandais[50] ? » constatait Bucucu. (à l'époque) Dans le quartier, malgré les difficultés, arrive toujours un plaisantin pour tourner en dérision toutes les situations graves dramatiques. Rapidement, l'un ou l'autre répondait à Bucucu : « Le chercheur (Jean Pierre Chrétien) ne va pas. Le chercheur ne cherchera pas de ce côté ! Alipata Njugu ! » L'agende photo de gauche : Alexis Hatungimana l'un des témoins de la Mémorie du Burundi indépendant, l'agressement assassiné le 16 mai 1995. L'agende photo de droite : Jean Pierre Chrétien[51], bénévoles de la disparition des témoins. Je pense que l'historien n'a pas pu retrouver soupçon de complicité du meurtre d'Alexis Hatungimana. Ce que je tente de transmettre laborieusement depuis sept ans, Bucucu l'aurait fait en un tour de main[52]. Avec sa famille, le quartier et la solidarité inter clanique, la première plainte à déposer au Tribunal international sur le Burundi, dès son installation, sera contre Jean-Pierre Chrétien pour vol de la vie et de l'histoire du témoin Bucucu[53]. (à l'époque) La Vierge dans la rue. La Vierge sauve la tradition orale. Les Gardiens de la Mémorie n'ont pas attendu les accords politiques pour transmettre les données vitales de la construction individuelle et collective du Quartier de Kamenge. Par exemple, après l'extinction du Capitaine[54] qui commandait le camp militaire de Katumba en 1972, Paul Nzomwita, retraité de la Force Publique des années 1960, avait adopté les trois enfants, de son beau-fils. Au début des années 80, les Gardiens de la Mémorie ont observé son fils âgé, insouciant, en train de jouer aux billes. Dans une traite et en quelques minutes, ils lui ont raconté l'histoire de son père et de ses biens. Si des doutes demeuraient dans son raisonnement, il n'avait qu'à vérifier de son grand-père. Il n'avait pas tardé à le faire d'un ton furieux. (à l'époque) Dans le quartier de Kamenge, il n'est pas un enfant à avoir bénéficié de ce genre de compte-rendu indispensable dans le parcours d'une vie. (à l'époque) Au niveau contraire, les circonstances de la disparition de Mamera[55], le chauffeur de bus de l'université officielle du Burundi (U.O.B.), j'avais d'abord retenu sa contribution aux travaux de l'indépendance et quelques éléments de son choix pour la foi musulmane[56]. Pour affirmer ses convictions, ses enfants s'appellent Amissa, Idi, Pilié ! Ils porteront fièrement ces prénoms sans être soupçonnés d'être affiliés à des « Vendeurs aux enchères ». Mamera était de ceux au moment de l'indépendance, avaient plaidé pour que les écoles des filles se multiplient.[57] (à l'époque) Pour un bon voisinage dans le quartier entre les croyances animistes, chrétiennes et musulmanes, il a été convenu que les bouchers[58] seraient musulmans. Par contre, les appels tonitruants du muezzin n'étaient pas acceptés. En cas de danger, ils risquaient de couvrir le langage sifflé des Défenseurs aux pieds nus. Mamera était, aussi, témoin des Défenseurs aux pieds nus. Le renfort pour la protection de la maison familiale du 135-136 d'octobre 1965 à décembre 1966[59] était en grande partie de son initiative. Concernant la fête de la Tabaski, une dérogation a été obtenue pour que le mouton abattu pour la circonstance, partout ailleurs en terre d'Islam, soit remplacé par la chèvre. Certains clans de Bâttisseurs éleveurs de vaches et autre bétail, ont pour pratique de mâcher systématiquement quelques moutons au troupeau. La présence de cet animal a pour rôle d'être l'indicateur des maladies des bovins. C'est pour cette raison que les animistes ont jugé la consommation du mouton impropre pour l'homme. À ma connaissance, les troupeaux composés uniquement de moutons sont inexistantes au Burundi. Concernant les tenues vestimentaires[60] des femmes et des filles, elles ne devaient pas être dissemblables de celles des autres de leur entourage. Dans les différents pays musulmans où les femmes ont des tenues uniformes, ce sont leurs coutumes. Pas les nôtres ! Ugeze ahatamera, imico irahinduka ! Par ailleurs, un des musulmans du Quartier de Bwiza était devenu très riche, selon leurs critères. Dans ce cas, a-t-il été prouvé, un pèlerinage à la Mecque s'imposait. Il s'y était rendu mais n'était revenu entièrement ruiné à cause de la longueur du voyage. Par la suite, il n'était pas parvenu à se renflouer financièrement. Certaines personnes parlaient et lisaient l'arabe, mais le Coran (Koroani) n'a été traduit en Kirundi qu'en 2006.[61] Toutes les pratiques du culte, des prières et les autres spécificités de la confession s'étaient transmises oralement. Avec Amissa, l'une des filles de Mamera, nous ne nous sommes pratiquement pas adressés la parole après le génocide de 1972-1973. Elle était l'opérateur du projectionniste de Cinéma Burundi (catholique). Le jour de la profession de foi de ses enfants, les gardiens de la Mémorie m'ont appelé pour être témoin (en retrait) des derniers préparatifs avant qu'ils ne s'engouffrent dans le taxi pour l'office religieux. Dans les années 80, les gardiens de la Mémorie avaient envoyé quelqu'un faire le po

continuité du premier compte rendu après 1972. En parcourant le Maghreb et le Machreq, les oppositaires de Mamera avaient observé que les préjugés des « arabes » envers les noirs étaient tenaces. Nos parents (les chrétiens et animistes) avaient vu juste au moment des discussions autour de la proclamation de l'indépendance en 1962. Les préjugés des blancs envers les noirs étaient proches de ceux des « arabes ». Mais, lorsqu'un noir décrochait le Baccalauréat, le diplôme était une référence unique pour tous les candidats, toutes catégories confondues. Apparemment, en Egypte, pour accéder au même diplôme, un traitement spécial leur était réservé. Ils avaient dû vivre dans une ville où le vendredi est férié, les salutations de circonstances, la manière de placer les sons gutturaux. Ils avaient corrigé les préjugés ambiants à leurs regards et nos ignorances étaient comblées par une série d'anecdotes illustratives. Quand la tradition orale des uns rejoint la tradition orale des autres. Cette jonction est faite sur le terrain de football de l'Ecole Technique Secondaire (E.T.S.). Dans le cadre d'une compétition interafricaine, le club de football égyptien, Zamalek du Caire s'entraînait sur ce terrain en vue de la rencontre sportive avec les footballeurs burundais. Comme tous les après-midi, Kibwa ou Kabwa, le berger de Mamera a conduit son troupeau de chèvres paître de ce côté. Une des chèvres est sortie du lot et a traversé le terrain. L'entraînement des égyptiens a stoppé. Avant de venir, les préparateurs sportifs les avaient prévus sur les « Wa Rundi ». Dans leurs récits de conquête chez les Zénj (Ba Shenzi), les cavaliers arabes avaient eu du fil à retordre avec eux dans cette contrée. Après une razzia fructueuse, ces derniers racontaient avoir vu un peloton de coureurs à pieds les dépasser. Soudain, sans trêve bien comprendre, ils étaient retrouvés d'abord, de toute part, par les défenseurs aux pieds nus. C'était pour cette chèvre qui arrive. Puis, les cavaliers étaient retrouvés désarçonnés, hagards et contemplant passivement un spectacle incroyable. Les Wa Rundi libéraient leurs femmes et enfants. Craignant que la chèvre/félicite ne soit porteuse d'un pouvoir d'engourdissement, l'entraîneur égyptien avait rapidement expliqué à ses joueurs sa démarche. Parmi les spectateurs de l'entraînement, ceux qui pratiquent le War War ya Misr (l'Arabe) expliquent aux autres badauds le sens du comportement de fuite des joueurs du terrain d'entraînement. Finalement, les Egyptiens ont éliminé les Burundais. Mauvais perdants, les badauds déclaraient tout va : « Bali smaku biyato » [64]. Toujours dans ces récits, les oiseaux avaient fait la réputation des Wa Rundi. C'est ainsi qu'au cours d'une visite officielle effectuée au Burundi dans les années 80, le président Khadafi avait acheté (via la holding libyenne sur place) tous les oiseaux d'une volière tenue par un Belge. A Montpellier (France), l'extension de l'Ocaf/Ngagara (Burundi) extrait du discours radiodiffusé de Monseigneur Srapion Bambonani, président de la Commission Terres et autres biens, présent au début de ce témoignage, est très important pour certains ressortissants de l'Afrique des Grands Lacs (Tutsi burundais et rwandais, congolais) qui ont élu domicile dans cette ville du sud de la France. Il illustre aussi la merveille, mes tentatives d'explication, à quelques oreilles bienveillantes : « Nos parents sont des victimes du génocide de 1972-1973 et ils sont présents à grands cris comme des agresseurs » ! (à) [65] Depuis des années, ma famille française et moi, sommes une cible permanente, d'un système de nuisances organisées (du déni de justice gratuit, sur tout ce qui nous concerne, aux actes de dégradation, à), par de nombreux bénéficiaires et receleurs Tutsi rwandais et burundais (dont certaines et certains devenus français) des spoliations liées au crime de génocide des Hutu de 1972-1973. Par un hasard heureux de la vie, je suis venue m'établir dans la ville de Montpellier en août 1989. Au mois d'octobre de la même année, s'est tenue une édition de la foire des Associations de Montpellier. J'y ai découvert l'association de Reporters Sans frontières (R.S.F.). Après un échange d'information sur leur engagement, je leur confie connaître un journaliste, emprisonné au Burundi en 1988, susceptible de témoigner. Il s'agit de Doko Hakizimana [66], camarade de la première promotion à l'Ecole de journalisme et collègue à l'Agence Burundaise de presse (A.B.P.). Cette conversation, tout fait anodine, dans ce genre de manifestation m'est revenue en boomerang quelques semaines après. En deux mois de séjour en France, les « receleurs » m'avaient confié une anecdote d'une opposante politique à l'égard de l'État, anticipant le crûdit à accorder à mes propos à venir. Je ne voyais pas d'acte politique à mon entretien à Montpellier. Si, j'avais parlé à quelqu'un du Burundi ! Je suis retourné voir Robert Mbonard, le RSF à l'époque pour comprendre le sens des discriminations. C'est alors qu'il a téléphoné en ma présence à l'origine de cette rumeur, Thogène Karabayinga, journaliste à Radio France Internationale (R.F.I.). Thogène Karabayinga avait nié toute malveillance ! Il s'était déculpabilisé de sa responsabilité sur les « burundais » ! (Mbonard m'a donné son numéro de téléphone [67] pour une mise au point ultérieure avec lui. Je n'en ai pas eu besoin. Pour moi, c'était l'incompréhension totale ! Que lui dire ? Dans quel établissement secondaire du Burundi étais-je Thogène Karabayinga, exilé Tutsi rwandais (probablement naturalisé Burundais) en mai et juin 1972 ? L'écoute de cette conversation avec Robert Mbonard m'avait suffi. Par contre, confusément, ce genre d'ingérence sournoise dans toute initiative aurait dû me mettre la puce à l'oreille. Avant de prendre l'avion pour la France en août 1989, le jour de mon départ du Burundi, j'étais en audition chez l'officier de police municipale en présence de maman, Marcelline Ndirakobuca. Par cette convocation, l'usurpateur Tutsi rwandais, receleur de la maison du Quartier 2 de l'OCAF / Ngagara, en accord avec maman, tentait de me soutirer la lettre du procureur Bernard Kayibigi datée de 1978. A ce moment, j'étais dans l'incapacité de saisir le lien entre le journaliste de R.F.I. et l'usurpateur, tous deux exilés Tutsi rwandais, à Bujumbura. Surtout, Je ne mesurais pas les énergies mises en œuvre pour récupérer cette lettre, la preuve, des chamailleries autour des spoliations. (à) Plus tard, à la parution en 2005, du livre de Pierre Pagan, « Noires fureurs, blancs menteurs » le système de guet est devenu ouvertement pressant. Depuis, j'ai remarqué une série de faits étranges (la fouille de l'appartement, de la cave, de la voiture à l'intérieur du garage, du local des poubelles (!), de la boîte aux lettres, au d'une résidence privée, des sonneries intempestives). Puis, sur mes parcours quotidiens, les attitudes et les mimiques de différentes personnes croisées ont fini par raviver les souvenirs de l'enfance passée dans une atmosphère de l'OCAF / Ngagara. (à) La Vénérabilité. La Vénérabilité blesse, par moments, lorsqu'elle devient publique, surtout à ce qu'ils cachent, qui la diluent dans de faux semblants. Mais, elle a le mérite de remettre les choses en place. La Vénérabilité ramène les faits aux proportions réelles. Sinon, quand la légende est plus belle que la réalité, c'est une réalisation cinématographique. Dans la situation actuelle du Burundi, la Vénérabilité donne un contenu cohérent aux actes de la vie et à

construction dâ€™un présent et dâ€™un avenir compris par tous. A Montpellier, plusieurs personnes originaires du Quartier OCAFÂ / Ngagara (en 1972-1973) se sont exprimées publiquement, à plusieurs reprises, sur le génocide de 1994 au Rwanda. Mais, à mon grand étonnement, je nâ€™ai jamais entendu, lâ€™une dâ€™elles, dâ€™explorer avoir été simplement horribles au Burundi en 1972-1973, semblables aux abondantes descriptions de lâ€™actualité du Rwanda à partir dâ€™avril. Pourtant, il me revient, depuis toutes ces années, de façon constante, de la part de ces mâ€™mes personnes via des intermédiaires, des accusations infondées contre mon père et ses amis. Des mises en garde contre moi, dont elles sont la source, me présentent de manière dâ€™opressive et surtout, me prêtent des propos et des intentions qui me sont éloignés. Je répète, Venant Ntwenga et ses amis nâ€™ont pas fait de coup dâ€™État ! Le compte rendu du Conseil du 6 mai 1972, devenu public depuis le 26 janvier dernier, en est désormais la preuve irréfutable. Lâ€™gende photo : Tels les trois singes du dicton, les exilés Tutsi rwandais présents depuis plus de cinquante ans au Burundi nâ€™ont rien vu, rien entendu et ne disent toujours rien. Leur tour de parole est arrivé. Cette vérité, ils la doivent surtout à lâ€™attention de leurs soutiens légitimes, de leurs solides sympathisants qui les ont couverts dâ€™une très grande attention depuis avril 1994. Ces derniers se sont forgés des convictions sans sourciller ni douter sur des appréciations évitant sciemment lâ€™importante présence des exilés Tutsi rwandais au Burundi. Ainsi, leur crédulité (certains de bonne foi) a participé à consolider lâ€™omission sur le sort réservé aux personnes dâ€™origine Hutu en 1972-1973 au Burundi. Ces soutiens sont loin dâ€™être que le génocide au Rwanda en 1994 pouvait en cacher un autre, au Burundi, vingt-deux ans plus tôt. En cette année, du cinquantenaire de lâ€™indépendance du Burundi, je remercie les Belges qui ont assuré la formation de ma tutrice, Lâ€™ocadie Ndikumana. Câ€™est leur accueil, en Belgique, et, le dévouement, des Dames de Marie au Burundi, qui ont fondé lâ€™Association et lâ€™instruction de ma sœur Honorata, mon frère Valère et dâ€™une kyrielle d'enfants. En leurs noms et au mien, je vous présente notre reconnaissance pour le bienfait réconfortant qui a maintenu en nous une aptitude intacte à vivre. Malgré les obstacles dressés par les assassins de nos parents et leurs amis, il nous est resté lâ€™esprit dâ€™impertinence qui dâ€™soumission et la résignation. Après avoir échappé à Kamenge en janvier 1962 au massacre des syndicalistes Hutu par les fascistes Tutsi de la Jeunesse Nationaliste Rwagasore (J.N.R.) du parti UPRONA, les Belges ont accordé à Venant Ntwenga, mon père, protection et refuge à partir du 30 juin de la même année. Je les en remercie. Au fait, jâ€™aurais aimé que Lâ€™ocadie, Venant et les autres, soient vivants, aujourdâ€™hui, pour bien le dire eux-mêmes. Quant à la Coopération française, je lui dois en partie ma formation de journaliste.[68] Lâ€™opportunité mâ€™a été offerte de réaliser mon rêve d'Écrire. Depuis, je vis libre, sans la pointe de regret qui aurait pu sâ€™installer, ramenant toujours à lâ€™esprit, la condamnation lâ€™ignorance du 8 mai 1972. Rose Ntwenga. Montpellier, le 17 avril 2012. [1] En effet, le journal Ndongozi (Le leader) titrait à « Qui ment ? » en mai 1972. De suite, il a été interdit de parution.[2] Que dire de la signature des Accords d'Arusha. Tuve ibuzimu Tuje I Ubuntu. Septembre-Octobre 2000. Bimestriel publié à Genève. (Suisse).[3] Eshima Kabambi ! [4] Source image : <http://www.aufaitmaroc.com/> [5] La CNTB, organe national des Accords d'Arusha.[6] Selon la définition du Dictionnaire de droit criminel :- Un crime crapuleux est marqué par les conditions révoltantes dans lesquelles il a été commis. Généralement dicté par lâ€™intérêt, son caractère sordide ne laisse guère dâ€™espoir de réinsertion sociale. (â€) Source : http://ledroitcriminel.free.fr/dictionnaire/lettre_c/lettre_c_cout.htm [7] Cfr Rapport Whitaker de lâ€™Onu en 1985.[8] Lire lâ€™intégralité de la conférence de presse sur : http://www.arib.info/index.php?option=com_content&task=view&id=4701&Itemid=63 [9] Ceux qui ont arrêté le fils du Commandant Ferdinand Nyabenda dit Cdt Misigaro à Kamenge.[10] Dâ€™s lâ€™arrestation, la fermeture instantanée du compte sâ€™enclenchait. Les familles ont mis du temps à comprendre le lien entre lâ€™arrestation et le compte bancaire. [11] Lâ€™organisation était très précise. Chaque cible, sous couvert de convivialité, était en fait espionnée par un à un guetté. Pour mon père, câ€™est M. Karambizi, le beau-père du Commandant Martin Ndayahoze, à Cibitoke zone urbaine au 112-113A ; à pour M. Pattern, le père de Gorette Nduwimana (Ministre des Affaires sociales en 2000), câ€™est le père de Vincent Munyerari, (un employé de lâ€™ambassade américaine à Bujumbura) lâ€™ex-compagnon de ma petite sœur Patrice Philote Ntwenga, à Kamenge (câ€™est Marché de Ruvire). Câ€™était le même schéma pour toutes les arrestations effectuées le 29 avril 1972 dans la ville de Bujumbura. Dans le quartier de Bwiza, les inspecteurs au ministère des Finances ont été arrêtés dans les mêmes circonstances. A compléter. À partir le 21 octobre 93, jour de lâ€™assassinat du président Melchior Ndadaye, le système de guet sâ€™est poursuivi sous dâ€™autres formes. Il a permis, toujours sur indication de proches, de débrouiller les gens de leur cachette ou de favoriser les déplacements enlèvement de personne en fournissant les éléments de leurs habitudes. Ainsi, dans le quartier de Bwiza en 1995, câ€™est mon demi-frère Bosco dit Ceussi (muhussa), qui a donné les indications pour trouver Bosco, le petit-frère de Baudouin Ntindendereza (Résident à Kamenge sect B). Vincent Munyerari, quant à lui, était partie prenante pour lâ€™enlèvement de mon deuxième demi-frère Félix Junior (Djuni Nâ€™guyen) dans le quartier de Buyenzi (A compléter)[12] Compléter son nom.[13] Câ€™est ainsi Thérèse Rose a été arrêtée. Elle a été dénoncée par des voisines, des filles du Lycée Clarté notre Dame. [14] les insoupçonnés messagers du Major Thomas Ndabemeye qui en ont fait lâ€™inventaire. (une à une « fiche » sur chaque bénéficiaire). Ainsi, opportunément, ils font toujours parvenir des informations. Par exemple, la famille des sœurs Gahamanyi (Tutsi rwandaises) était locataire du major Thomas Ndabemeye au quartier 5 au 135-136 après 1972 (â€)[15] Câ€™était au lendemain, de lâ€™exécution punitive ordonnée par la dernière femme placée de mon père. Les parents faisait partie du Commandement de lâ€™armée burundaise. Jâ€™avais été exfiltrée de justesse par les invisibles militaires sont arrivés en camion. Ils ont tenu en respect maman, Marcelline Ndikumana. Ils ont dispersés nos affaires, éparpillant les unes dans le jardin tout en faisant le tri dâ€™autres, pour le compte de la dernière femme placée et des sœurs. Celle-ci ricanait en observant les soldats hisser les affaires dans leur camion. [16] Soulagée, Mama Anipha commentait la nomination du nouveau gouvernement. Après tout ce qui vient de se passer depuis deux mois, à partir dâ€™aujourdâ€™hui disait-elle, on voit vers qui se tourner. Nous arrivions les mains nues chez elle. Mama Anipha nous a rappelé aller prier à la paroisse St Joseph toute proche. Et, pour le reste, câ€™est la congrégation des Dames de Marie, qui pourra prouver de manière crédible notre existence à cause des inscriptions dans leurs établissements.[17] Receleurs : Dans un sens large, le receleur est toute personne qui accomplit un acte de recel. Dans un sens étroit, câ€™est une personne qui

en partie le sens de son travail. [41] Eléments de biographie (À compléter par ses proches) : Surnommé Bucucu, Diplômé de la Faculté de Philosophie et Lettres (Groupe Histoire) Ancien footballeur au Dynamik Football Club Professeur d'Histoire à l'École Technique Secondaire de Kamenge (E.T.S) à Bujumbura. Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé en 1995. [42] Ils me relatent les circonstances de l'arrestation et exécution tout près du marché de Ruvire de Pattern, le père de Goretti, ministre des Affaires sociales en 2000. Son voisin, le père de Vincent Munyerari (l'ex mari de ma sœur Patricia Philote Ntwenga) a servi de guetteur pour l'arrestation. Pourtant, c'est Pattern qui s'est installé comme voisin. [43] Mission d'écoute et de dialogue au Burundi, 8-15 février 1994, ALBIZIA, Association internationale de soutien à la Démocratie au Burundi. [44] « Genda mu Cibitoke (au 112-113), ni wewe uzotorana ! » Ntakiraho ! Maman a dansé tout au long du chemin pour prendre possession de la parcelle. [45] - Indongoramvugo (la grammaire) Kirundi, c'est la sœur Marie-Josée Evert de la Congrégation des Dames de Marie qui en a codifié les règles. Kirundisation de l'enseignement primaire - cfr Chronologie de Robert Cornevin. [46] Président du Burundi pour la décennie 1976-1987. Le Rapport Whitaker de l'O.N.U est publié en 1985 pendant sa décennie à la tête du pays. Il n'a jamais donné suite à la publication. C'est avec son aval, que la majorité des athlètes du Club d'Athlétisme de l'École secondaire avaient été arrêtés par les militaires. C'était quelques jours avant la violence généralisée au dortoir. L'épisode de la répression de Ntega-Marangara a eu lieu en 1988. En voyant simplement la manière dont le recueil témoigne rapidement à l'organisation, vous constatez des anomalies évidentes. Plusieurs personnes de ces localités avaient trouvé refuge dans le quartier de Kamenge. C'est à Bucucu, que les témoins ont confié la description entière de la réalité des faits dont ils avaient été victimes au grand jour. J'ai eu droit à un témoignage dans ce sens, sans saisir, que les éléments d'actualité transmis par les journaux et les radios, n'étaient pas entièrement conformes à la réalité des faits (en dépit des images) et la présence de nombreux journalistes sur le terrain. Il manquait des détails importants. Une mise en scène au début des violences avait été faite comme en 1972 ! Certains témoins cités ont fait sous la pression des autorités, de faux témoignages. (à !) À compléter. [48] (à !) [49] Notamment, « Purification ethnique au Burundi. » par Jean Pierre Chrétien, dans le journal Libération, 28 octobre 1993, [http://grandslacs.wordpress.com/1993/10/28/purification-ethnique-au-burundi/ou encore « Un nazisme tropical »](http://grandslacs.wordpress.com/1993/10/28/purification-ethnique-au-burundi/ou%20encore%20un%20nazisme%20tropical%20au%20burundi/), par Jean Pierre Chrétien, Libération, 26 avril 1994. <http://grandslacs.wordpress.com/1994/04/> [50] Son compatriote Robert Cornevin aborde les thèmes pertinents et concordants avec la réalité concrète au Burundi. Le problème épineux des exilés rwandais, la fermeture des officines d'achat d'or et de diamant, les inondations de 1964 (cfr Colloque des riverains du lac Tanganika devant la crue des eaux 20-22 avril 1964). Ce dernier phénomène naturel avait été l'occasion de célébrations animistes. En effet, il avait plu pendant plusieurs jours et l'eau avait envahi la route depuis l'hôtel Tanganika jusqu'à la localité de Katumba. Dès lors les souvenirs des anciens, un phénomène naturel de cette sorte s'était produit et avait transformé le paysage. Avec les défenseurs aux pieds nus, plusieurs personnes avaient marché avec l'eau à hauteur du genou jusqu'à la localité de Katumba. Ils revivaient ainsi les prouesses des anciens en sortant collectivement. A la fin de l'épisode pluvieux, l'eau ne s'est pas retirée de la plage de sept cents mètres de l'hôtel Tanganika. À vérifier sur les photos de la plage de cette époque. C'était le processus d'apparition d'un effondrement, caractéristique physique de cette région des grands Lacs d'Afrique. (Imanga) À [51] Source photo <http://letempscolonial.canalblog.com/archives/2008/04/20/7865836.html> [52] Unité de temps, de lieu et d'action. [53] Le moment venu, les spécialistes formuleront les noncés juridiques appropriés. [54] Citez son nom. [55] Premier récit en Kirundi. [56] Complétez et affinez, ce que je crois avoir retenu et compris. [57] Courrier de l'indépendance. [58] Les bouchers catholiques (Comme Dô, le frère d'Anna Mwalimu) travaillaient dans les boucheries privées tenues par des grecs pour une clientèle confidentielle d'expatriés. A l'abattoir général, ceux qui s'occupent de l'abattage exclusivement musulmans. À vérifier. [59] Honorata, ma sœur, et mon frère, Actions en résidence surveillée. (à !) [60] Les lieux de prière sont plus simples que chez les catholiques, le swahili reste une langue usitée mais pas officielle, la circonscription à faire à l'hôpital prince Rôgent Charles, un infirmier congolais était présent à cette tâche, de musulmans, devaient comprendre les habitudes de consommation d'alcool des animistes et des catholiques. De toutes les façons, les chauffeurs et conducteurs d'engins étaient musulmans. À ! Compléter et affiner ce que j'ai pu avoir compris et retenu de ces séances de transmission orale. Le premier récit de restitution s'est fait en Kirundi. [61] La Bible a été traduite en Kirundi en 1967. [62] Tidiane Ndiaye dans L'Éclipse des Dieux. Grandeur et désespoir des peuples noirs. Edition le Serpent à plumes. Février 2006. [63] Nous nous pratiquons, le français Ra-Ra (Par propos argumentés par ci, par propos argumentés par là) [64] Leurs chaussures étaient aimantées. [65] Mais, pourquoi, une personne ne parle de ce qui est arrivé à vos parents ? [66] A ce sujet, lire l'article intitulé « La malchance d'Atre hutu dans le quotidien Le Monde en 1989. [67] Le numéro de téléphone était le 01.40.58.02.31. [68] Mais aussi, la bourse d'études de mon fils Steve Ahuka Mundeke. Elle a permis des retrouvailles à Montpellier (France), trente ans après son enlèvement par Thérèse Omoyi, sa grand-mère. C'est par lui, que les exilés Tutsi rwandais, (naturalisés burundais, devenus congolais, à nouveau rwandais tout court, etc.) m'ont fait passer le message clair sur les probabilités de la tenue de la Commission Vérité et Réconciliation au Burundi. Selon eux, « elle n'aura pas lieu, pas avant très longtemps ! » (à !)